

CAP OPÉRATEUR/OPÉRATRICE LOGISTIQUE EN 1 AN

Arrêté du 02 mars 2015 – Niveau V

FINALITE DU DIPLOME

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle opérateur logistique exerce son activité de service dans les entreprises de distribution ou de production ayant des activités de manutention et de stockage, entreprises de services gérant des stocks, établissements publics et collectivités territoriales (hospitaliers, etc) et toutes les autres organisations ayant une activité de manutention et de stockage.

Il assure le déchargement, la réception et le contrôle de la marchandise. Il achemine les produits dans la zone de stockage. Il prépare les commandes et l'expédition des produits. Dans ce cadre, il prend en charge le reconditionnement et l'étiquetage des colis ; il utilise l'outil informatique pour enregistrer les entrées et les sorties et il participe aux inventaires.

DESCRIPTIF DU METIER : LES ACTIVITES

REALISER LA PRISE EN CHARGE DES FLUX ENTRANTS

CONDUIRE LES CHARIOTS EN SECURITE

REALISER LA PRISE EN CHARGE DES FLUX SORTANTS

CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

LA REUSSITE DANS L'EXERCICE DU METIER SUPPOSE :

- un certain degré de polyvalence, des qualités relationnelles qui lui permettent de travailler en équipe et au contact avec d'autres services, des clients et des fournisseurs.
- des capacités d'adaptation : l'opérateur logistique peut être conduit à travailler sur des horaires variables, en travail posté, avec des objectifs de productivité.
- une bonne concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité

PUBLIC VISE

- Jeunes de 18 à 25 ans possédant idéalement un moyen de transport individuel
- Etre titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau V (CAP, BEP, Titre Professionnel) ou supérieur
- Etre motivé par les métiers de la logistique et si possible une première expérience professionnelle ou un projet professionnel validé.
- Satisfaire aux tests de positionnement (mathématiques, français, raisonnement logique) et à l'entretien de motivation et ne pas présenter de contre-indications médicales à la pratique du métier

DUREE DE LA FORMATION

La formation se déroule en alternance sur une période d'1 AN répartie comme suit :

- 13 semaines en centre de formation soit 455 heures réparties entre septembre et Juin
- 39 semaines en Entreprise
- Rythme de l'alternance : 1 semaine en centre de formation /3 semaines en entreprise

MODALITES PEDAGOGIQUES

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

Autres financements

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	ENSEIGNEMENT GENERAL
<ul style="list-style-type: none"> ● Logistique ● Manutention mécanisée (CACES R 389 CAT 1/3/5) ● Communication Professionnelle ● Environnement Economique et Juridique ● Prévention Santé Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ● Français ● Histoire-Géographie Education Civique ● Mathématiques/Sciences ● Anglais ● EPS

Les + PROMOTRANS

CACES 1/3/5 - Sauveteur Secouriste du Travail – Sensibilisation Matières Dangereuses - Approche des nouvelles technologies et du développement durable dans les métiers de la logistique.

LIEU DE LA FORMATION

CFA CMCCI DU CHER 149/151 RUE DE TURLY B.P. 4030 18028 BOURGES CEDEX

VALIDATION

Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) OPÉRATEUR/OPÉRATRICE LOGISTIQUE.
Diplôme de l'Education Nationale de niveau V.

DEBOUCHES

- Employé d'un service logistique
- Agent de réception
- Magasinier
- Cariste d'entrepôt
- Préparateur de commandes
- Agent d'expédition
- Conditionneur – emballer

APRES LE CAP OPERATEUR LOGISTIQUE

Bac Pro Logistique ou Exploitation des Transports. CAP Conducteur Routier de Marchandises

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

● Ghislaine RICOIS
Responsable administrative
T : 02 54 73 37 32
gricois@promotrans.fr

AIDE A LA RECHERCHE D'ENTREPRISES

● Hélène VERMEIRE
Conseillère Formations Initiales
T : 02 38 43 78 36 / 06 23 58 20 84
hvermeire@promotrans.fr

● Christelle LANDON
Chargée de Relations Entreprises
T : 02.48.23.53.73 / 06 69 51 46 02
clandon@cfa-bourges.fr